



École des découvreurs

2^e rencontre du

Conseil d'établissement de l'école des Découvreurs

Procès-verbal 30 novembre 2020, 18 h 00

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Présences, constatation du quorum

Présences :

Catherine Riopel, parent
Evelyne Beaulieu, parent
Éric Caron, parent
Jeanne D'Arc Bou issa, tech. service de garde
Nancy Broeckaert, enseignante
Marie-Claude Sabourin, enseignante

Daphné Rodrigue, secrétaire
Geneviève Beauregard, enseignante
Jean-François Taylor-W., directeur
Nathalie Daigle, parent
Jehad Keriaki, parent
Jessica Normandeau, enseignante

Absence :

(aucun)

3. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 30 novembre 2020.
CÉ 2020-21-5 Il est proposé par Jehad Keriaki et appuyé par Catherine Riopel que l'ordre du jour du 30 novembre 2020 soit approuvé tel que présenté.
4. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2020.
CÉ 2020-21-6 Il est proposé par Nancy Broeckaert et appuyé par Jehad Keriaki que le procès-verbal du 5 octobre 2020 soit approuvé tel que présenté.

Adopté unanimement.



5. Suivis au procès-verbal du 5 octobre 2020.
(aucun)
6. Présentation des règlements de délégation de pouvoir
M. Taylor effectue la lecture en survolant les règlements et mentionne des changements au niveau des dirigeants, puis quelques points concernant le conseil d'établissement.
7. Retour sur la formation en ligne CÉ
Les membres ont pris quelques minutes pour visualiser les premières capsules ensemble. M. Taylor encourage les membres à poursuivre la formation en ligne par l'entremise de ces capsules.
8. Fermeture budgétaire 2019-2020
M. Taylor explique le *bilan annuel de la direction 2019-2020* en soulignant les causes du déficit du service de garde. Ce déficit est directement lié au confinement du printemps 2020 où les éducateurs du service de garde ont perçu un salaire, et ce, malgré l'arrêt des paiements et la fermeture de l'établissement. Afin de soutenir les élèves dans l'enseignement à distance, plusieurs *Chromebook* ont été achetés pour les familles n'ayant pas de matériel informatique à la maison.

CÉ 2020-21-7 Il est proposé par Nathalie Daigle et appuyé par Catherine Riopel que la fermeture budgétaire 2019-2020 soit approuvée tel que présenté par M. Taylor.

Adopté unanimement.

9. Ajout des journées pédagogiques, Enseignement à distance et Service de garde d'urgence
À la suite de la demande du ministère de l'éducation, un ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire 2020-2021. Les trois dates décidées par les membres de l'établissement sont le jeudi 14 janvier, le lundi 3 mai et le lundi 14 juin. Un nouveau calendrier modifié sera disponible, sous peu, sur le site internet de l'établissement.

L'enseignement à distance se fera les 17-18-21-22 décembre. Avant le 17 décembre, un duo-tang, envoyé par l'enseignant, contiendra : des activités pédagogiques, un plan de travail détaillé, un horaire des rencontres virtuelles, etc. Pour certaines classes, ce duo-tang sera envoyé virtuellement sur *Google Classroom*. Quant aux rencontres virtuelles (*Google Meet*) d'une durée de 45 minutes, elles auront lieu tous les jours en matinée, un horaire a été établi



par groupe afin d'éviter les conflits d'horaire entre la fratrie à la maison. De plus, les spécialistes enverront des capsules pédagogiques sur le *Google Classroom* de chaque groupe. Les parents d'élèves ayant besoin d'un Chromebook pour cette période peuvent faire un emprunt en faisant la demande auprès de la secrétaire.

Pour le service de garde d'urgence, un sondage vous a été envoyé via le sac d'école des élèves afin de connaître les différents besoins des parents qui sont travailleurs essentiels.

CÉ 2020-21-8 Il est proposé par Jehad Keriaki et appuyé par Nancy Broeckaert que l'ajout des journées pédagogiques ministérielles soit approuvé tel que présenté.

Adopté unanimement.

10. Suivi Covid

M. Taylor mentionne qu'une importance accrue est accordée quotidiennement à l'aération des locaux (ouverture des fenêtres). Le port du masque pour les élèves du 3^e cycle ainsi que pour les membres du personnel de l'établissement sont obligatoires. Les concierges s'assurent que la désinfection des zones d'aires communes soit assurée selon les mesures sanitaires prescrites.

11. Prévision budgétaire 2020-2021

M. Taylor élabore sur le déficit au fond 3.

Dû à l'incertitude du nombre d'inscriptions d'élèves au SDG à l'entrée scolaire, la direction avait fait un ajout d'heures aux éducateurs pour assurer les mesures sanitaires établies, mais avec la baisse de clientèle, ce n'est plus un scénario viable. C'est pourquoi, il y aura une restructuration des groupes du matin/soir au SDG dès lundi 7 décembre, et ce, en conservant le respect des consignes sanitaires du Ministère. M. Caron questionne la possibilité où le gouvernement ne renflouait pas ce déficit. Cette hypothèse devra être adressée ultérieurement puisqu'il n'y a aucune information disponible à sujet pour le moment.

12. Sorties et spectacles

L'équipe école est présentement à la recherche d'activités éducatives pour les élèves de l'école qui respectent les mesures sanitaires. Les propositions sont les bienvenues.



13. Rapport du service de garde

Mme Bou Issa présente le rapport du service de garde. Il est spécifié que le service de garde d'urgence des 17-18-21-22 décembre est uniquement accordé aux enfants des travailleurs essentiels, une feuille a été envoyée aux parents pour les sonder à ce sujet. De plus, nous sommes dans l'attente des informations quant aux trois journées pédagogiques ministérielles afin de savoir si elles sont accessibles à tous (dont les dîneurs) ou seulement aux élèves déjà inscrits au service de garde.

14. Rapport du comité de parents

M. Caron informe les membres de certains points du procès-verbal du comité de parents dont l'homogénéité à 95% des procédures des mesures sanitaires établies dans les écoles du CSSMB, la ville de LaSalle étant parmi les zones les plus touchées par la Covid-19 sur l'île de Montréal, la pertinence de créer un comité exécutif à l'école EVA (école virtuelle assistée) et de l'ouverture des maternelles 4 ans en milieu favorisé. Le procès-verbal détaillé sera acheminé à tous par M. Caron. Mme Nancy Broeckert, enseignante au préscolaire, se questionne sur les raisons motivant le CSSMB quant à l'ouverture des maternelles 4 ans dans les milieux favorisés. Elle soutient que l'objectif lors de la création des classes de maternelle 4 ans était de favoriser le développement des enfants ayant des déficits prévisibles. M. Caron répondra à ce questionnement par courriel aux membres ou lors de la prochaine rencontre.

15. Mot des enseignants

(aucun)

16. Mot de la direction

M. Taylor remercie les membres du conseil d'établissement pour leur implication.

17. Questions

M. Keriaki se questionne sur l'état (boue) de la cour à l'entrée et à la sortie des élèves ainsi que les solutions possibles. M. Taylor mentionne que la situation a été adressée à plusieurs reprises au CSSMB et ils soutiennent que nous devons attendre la fin des travaux de réflexion des murs extérieurs pour finaliser l'état des entrées et sorties de la cour ainsi que du stationnement. M. Taylor soulève l'idée de mettre du gravier temporairement, cette solution reste à valider. M. Keriaki veut connaître la démarche à suivre lorsqu'il y a une problématique avec un titulaire de classe. La direction priorise, premièrement, la communication avec la personne concernée et puis, au besoin, un suivi avec la direction.



Mme Riopel se questionne sur la pertinence du retour quotidien de tous les cahiers lors du retour à la maison. Il semblerait que ce soit très lourd pour les élèves marcheurs. Mme Beauregard mentionne l'importance d'avoir au moins le cahier de français et mathématique, en plus de ceux nécessaires aux devoirs ou leçon, mais que pour les autres cahiers, ceux-ci peuvent rester à l'établissement. M. Taylor fera un rappel aux membres de l'équipe concernant ce point.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance prend fin. Il est 19h42.

Date de la prochaine rencontre: Le lundi 1^{er} février 2021